

**Cabinet du secrétaire d'État
chargé du Développement de la région capitale**

Paris, le

POINT PRESSE

Christian BLANC

Mardi 13 mai 2008

Contact presse :

Pia DAIX

Conseillère spéciale

Secrétariat d'État au Développement de la région capitale

Tél. +33 1 40 81 77 06 - +33 6 80 01 05 06

pia.daix@developpement-durable.gouv.fr

Paris, le **7 MAI 2008**

Monsieur le Ministre,

La création d'un Secrétariat d'Etat au Développement de la Région Capitale auprès du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire a pour objectif de permettre à la France de tenir son rang dans la compétition des territoires, en faisant de sa capitale une « ville-monde » ouverte, dynamique, attractive, créatrice de richesses et d'emplois, qui constitue pour la nation un atout décisif dans la compétition économique du 21^{ème} siècle. Dans ce but, et en tant que titulaire de ce poste ministériel, vous avez la responsabilité de définir une vision pour la Région Capitale à l'horizon 2030, et d'imaginer les modes d'organisation qui permettront à tous les acteurs concernés de faire de cette vision une réalité.

Le pouvoir d'attraction économique et culturel de la région parisienne est un facteur de succès pour l'ensemble du territoire national. La Région Capitale appartient à tous les Français, et l'Etat a donc un rôle de pilotage stratégique particulier à y jouer. L'Etat n'est pas, pour les collectivités locales de la Région Capitale, un partenaire comme les autres. La présence de ses plus hautes autorités, que sont le Gouvernement et le Parlement, mais aussi son emprise sur le patrimoine foncier, la tutelle exercée par ses services sur de grands organismes structurants et le nombre de personnes qu'il emploie directement dans la région font de l'Etat, de très longue date, un acteur majeur du projet de développement.

Pour assurer le succès de votre mission, vous devrez tenir compte du fait que les pays développés ont adopté des modes de développement économique nouveaux. Dans cette économie de la connaissance, la concentration des potentiels créatifs, scientifiques, industriels et culturels, joue un rôle essentiel. La problématique urbaine s'en trouve transformée puisque les grandes villes sont le lieu naturel de telles concentrations. Des métropoles comme Londres ou New York ont déjà intégré cette logique ; il vous revient de tout mettre en œuvre pour inscrire notre Région Capitale dans cette perspective. Vous analyserez attentivement les stratégies des grandes métropoles mondiales, dans les pays développés et émergents, avec lesquelles la métropole parisienne est en concurrence.

.....

Monsieur Christian BLANC
Secrétaire d'Etat au Développement de la Région Capitale
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75700 PARIS

Vous devez avoir pour objectifs indissociables la croissance et la cohésion de la région capitale. Vous devez poser les fondations d'une croissance durable de la métropole parisienne : les fondements économiques, avec l'organisation d'un espace propice à la création et à l'innovation, avec les infrastructures de transport nécessaires à la desserte interne et externe du bassin parisien, avec la mise en place d'une stratégie d'attractivité globale de la région capitale ; les fondements démographiques, avec l'organisation d'une offre de logements renforcée et d'une qualité de vie nouvelle, en mettant en cohérence la carte de l'habitat, des lieux de travail, des lieux de loisir et des transports. Cette stratégie doit s'inscrire dans la logique d'économie des ressources et de préservation des équilibres écologiques actée par le Grenelle de l'environnement.

La vision doit précéder le projet, et le projet doit conduire au choix de l'organisation et de la gouvernance.

Vous devez restaurer une ambition d'urbanisme cohérente à l'échelle de l'agglomération, comparable à celle qui a fondé il y a un siècle et demi Paris dans ses limites actuelles. Vous proposerez une vision globale du périmètre et de l'organisation de l'agglomération à l'horizon de 2030. Vous participerez activement, dans cette perspective, à la « Consultation internationale pour l'avenir du Paris métropolitain » coordonnée par le Ministère de la Culture et de la Communication. Cette consultation associe dix cabinets d'architectes et d'urbanistes de renommée internationale pour la réalisation d'un diagnostic prospectif, urbanistique et paysager de l'agglomération parisienne à l'horizon 2030 ; elle livrera ses conclusions en janvier 2009, conclusions sur lesquelles vous pourrez asseoir votre projet.

Parmi les objectifs devant encadrer vos réflexions et votre action figure la recherche de l'harmonie territoriale et de la cohésion sociale, qui sont deux conditions de la croissance.

La coupure entre Paris et son environnement, accentuée par l'organisation des transports et de l'urbanisme, ne permet pas de tirer pleinement parti du potentiel de l'agglomération, qui doit agir dans son ensemble pour avoir la masse critique suffisante pour rivaliser avec les grandes capitales internationales.


Cela exige la participation active au dynamisme économique des habitants des zones en grande difficulté, qui exercent souvent des métiers peu qualifiés. Il faut assurer le désenclavement de ces zones en y créant des pôles d'attractivité et en renforçant leurs liaisons avec le reste de la métropole. Cette ambition urbanistique doit s'appuyer sur l'architecture comme support de l'attractivité de la région capitale et comme fondation d'une identité culturelle et urbaine forte, partagée par ses dix millions d'habitants.

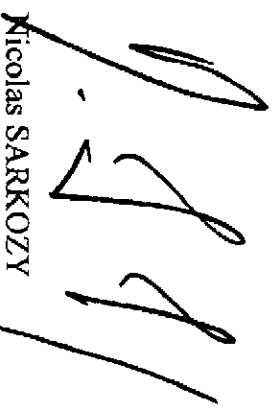
Les grandes opérations d'aménagement doivent également concourir à cette dynamique et ce rééquilibrage, à commencer par la fondation d'un cluster technologique et scientifique de rang mondial autour du plateau de Saclay, et le développement de Plaine de France au nord-est de Paris ; la programmation des infrastructures de transport ; la mobilisation des grands organismes et sociétés nationales intervenant dans le territoire métropolitain.

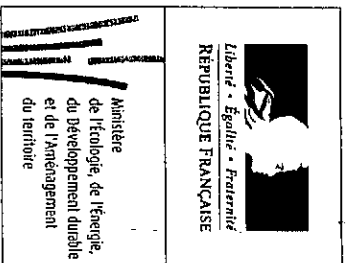
Enfin, cette vision et ce projet se traduiront naturellement par l'invention d'un nouveau mode de gouvernance et de financement. Vous vous attacherez en particulier à construire pour les grands équipements des modes de financement innovants tirant le meilleur parti de la valeur économique qu'ils créent pour leurs utilisateurs et leur environnement immédiat. Sous l'autorité du ministre d'Etat, vous préparerez les textes législatifs et réglementaires nécessaires à la mise en œuvre de vos propositions.

Sur l'ensemble de ces problématiques, vous travaillerez avec la Ville de Paris, le Conseil Régional et les Conseils généraux ainsi qu'avec l'ensemble des collectivités locales et bien sûr de la représentation nationale. Vous disposerez en tant que de besoin de l'ensemble des administrations centrales et locales concernées par le projet énoncé ci-dessus, notamment celles du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, du ministère de la défense, du ministère de la culture et de la communication, du ministère du logement et de la ville et du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

 *Vincent Courlet*


Nicolas SARKOZY



Cabinet du secrétaire d'Etat
chargé du Développement de la région capitale

Paris, le 13 mai 2008

POINT PRESSE

intervention

de
Christian BLANC,
Secrétaire d'Etat
chargé du Développement de la région capitale

Mesdames, Messieurs,

Le Secrétariat d'Etat dont j'ai la charge a été créé le 18 mars dernier par la volonté du Président de la République et du Premier Ministre.

Aujourd'hui, fort de la **Lettre de mission** que le Président de la République vient de m'adresser, les objectifs sont clairement définis.

Seul le prononcé fait foi

Contact presse :

Pia DAIX

Conseillère spéciale

Secrétariat d'Etat au Développement de la région capitale

Tél. +33 1 40 81 77 06 - +33 6 80 01 05 06

pia.daix@developpement-durable.gouv.fr

Depuis presque deux mois, je rencontre, j'écoute.

Les acteurs de ce dossier sont nombreux, très nombreux. Je continuerai mes consultations au-delà de cette rencontre, avec vous, aujourd'hui. Je les continuerai dans les mêmes conditions, c'est-à-dire sans faire de communication ponctuelle après avoir vu tel ou tel, et je vous remercie de le comprendre. Vous l'avez bien accepté jusqu'à ce jour et je tiens, d'ailleurs, à vous en remercier.

La tâche est immense, le défi important. Une vision d'ensemble ne peut se faire en quelques semaines, quelques mois.

« La vision doit précéder le projet, et le projet doit conduire au choix de l'organisation et de la gouvernance »

D'abord un constat :

Partout dans le monde, **l'Etat assure un pilotage stratégique des régions capitales**. Avec la région parisienne, dont le rayonnement économique est un facteur de succès pour l'ensemble du territoire national – et qui produit directement 29% de sa richesse – la France a la chance de posséder un joyau disposant de potentiels exceptionnels. Pourtant, plusieurs analyses tendent à démontrer que, depuis quelques années, son développement a été moindre que celui de ses concurrentes. Pour jouer à plein son rôle moteur, **notre région capitale manque depuis trop longtemps d'une vision partagée de son avenir**. Il convient donc d'imaginer une ambition, une vision à 20 ou 30 ans, permettant de mettre en œuvre une stratégie et un plan d'action pour :

- **Redonner une vitalité économique forte à la région capitale.** Dans son périmètre économique, la région parisienne dispose de potentiels de connaissances et de créativité équivalents et parfois supérieurs à ceux de Londres ou New York.
- **Tenir compte des populations qui habitent des zones en grande difficulté** et qui exercent des métiers peu qualifiés. Ces populations sont un rouage essentiel du développement économique.
- **Anticiper les conséquences du nouveau contexte écologique planétaire.** Le développement durable sera la condition du développement économique et social.

- **Dimensionner les infrastructures** permettant, non seulement d'accompagner la croissance du bassin parisien, mais aussi de répondre aux besoins d'échanges avec chaque partie du territoire national et avec les pays étrangers.

- **Prévoir des gestes architecturaux forts contribuant au rayonnement culturel** de notre région capitale, facteur essentiel de son attractivité.

Pour atteindre ces objectifs, **une administration de mission transversale** est créée. Composée d'environ 50 personnes, elle travaillera en étroite collaboration avec les administrations existantes, aux côtés de Marc Véron, le directeur de mon Cabinet, et de moi-même et sera **dirigée par Pierre Veltz**. Elle est **organisée en mode projet**.

Elle mettra en oeuvre le processus suivant :

1. **Consultation** des élus régionaux, des présidents de conseils généraux, des maires et présidents de communautés d'agglomérations, des organisations professionnelles et de l'ensemble des acteurs économiques ainsi que d'experts de diverses disciplines. Cette démarche d'écoute permettra de

mettre en résonnance leurs avis, leurs rapports et leurs idées ; elle assurera la lisibilité et la légitimité du projet global.

2. **Analyse et prise en considération des travaux**, nombreux, réalisés depuis quelques années sur la région parisienne, particulièrement ceux de l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme) et ceux l'IAURIF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France).

3. **Communication en Conseil des ministres**, vers la fin de l'année, d'une stratégie et d'une première esquisse pour la région capitale à un horizon de 30 ans.

4. **Lancement**, vers la fin de l'année 2008 et en liaison avec les autorités publiques, de deux projets structurants, à l'évidence, tels que :

- la création d'un cluster technologique et scientifique d'envergure mondiale sur le Plateau de Saclay au Sud ;
- l'aménagement de la Plaine de France au Nord-est.

5. **Lancement**, au printemps 2009, de projets prioritaires complémentaires afin de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire de façon cohérente.

6. **Présentation**, fin 2009, d'un projet global pour l'avenir de la région capitale et proposition d'un mode de gouvernance.

Voici donc exposés les objectifs, la méthode de travail et le calendrier.

Je vous remercie de votre attention.

Pierre VELTZ

né le 24.11.1945

Ingénieur général des ponts et chaussées

Diplômes

Ecole Polytechnique (promotion 64)

Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (1969)

Doctorat 3e cycle EHESS (1980)

Habilitation à diriger les recherches en sociologie, Université de Versailles Saint Quentin (1996)

Résumé de la vie professionnelle

Après un début de carrière classique (Direction Départementale de l'Équipement du Nord ; SCET), Pierre Veltz s'est orienté vers un parcours mixte de chercheur et de praticien. De 1981-1991, il a été directeur de la recherche à l'École Nationale des Ponts et Chaussées, où il a impulsé la création de dix laboratoires. De 1991 à 1998, il a dirigé le Laboratoire Techniques Territoires et Sociétés (LATS), centre commun à l'École des ponts, à l'Université de Paris 12 et à l'Université de Marne-la-Vallée, associé au CNRS)

De 1999 à 2003, il a été Directeur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées. Durant cette période, il a également été Président de ParisTech (groupe de dix grandes écoles d'ingénieurs : Ecole polytechnique, Ecole des mines, Ecole des Ponts, ENSTA, Télécoms Paris, ENSAM, Chimie de Paris, ESPCI, Agro, ENGREF)

Depuis 2004, il est membre du Conseil Général des Ponts et Chaussées (section aménagement du territoire) et Directeur de l'Institut des Hautes Etudes de Développement et d'Aménagement des Territoires en Europe (IHEDATE)

Activités d'enseignement, de recherche et d'expertise

Les travaux de Pierre Veltz portent sur la transformation des systèmes productifs, l'organisation des firmes, ainsi que sur la dynamique

territoriale des activités économiques, et en particulier les processus de métropolisation.

Il s'intéresse aussi à la globalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il enseigne à l'ENPC (maître d'action publique, « stratégie et organisation des firmes ») ainsi qu'à Sciences Po (master « stratégies territoriales et urbaines »).

Il a mené de nombreuses interventions de consultation et de recherche-action en milieu industriel (Danone, Renault, Arcelor...), sur des thématiques d'organisation et de conduite du changement. Il a également été responsable de plusieurs groupes de prospective sur la spatialisation des activités économiques à la DATAR, dans les

années 90. Il a participé et participe encore à des expertises diverses pour des villes ou des régions

Responsabilités diverses

En cours

Président du Conseil d'administration de l'École d'architecture de Marne la Vallée
Membre du Conseil d'administration de l'École Normale Supérieure (Ulm)
Membre du Conseil d'administration de l'Université de Cergy-Pontoise
Membre de l'Académie des Technologies
Membre du Comité de Prospective de l'ANR
Président du Conseil Scientifique de l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris
Membre du conseil scientifique et de l'équipe d'animation du programme de recherche
« Développement Durable » de la région Ile de France (R2DS)
Président du groupe Socio-Economie du PREBAT

Passé

Membre du Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie
(1992-1993).
Membre du Comité National du CNRS (1989-1991).

Publications

Pierre Veltz a publié de nombreux ouvrages et articles. Parmi les ouvrages récents :

Mondialisation, villes et territoires : une économie d'archipel, Paris, PUF, 1996
(traduction espagnole Ariel Geografía, Barcelone, 1999) ; version de poche Quadrige
revue et augmentée en 2005

Le nouveau monde industriel, Paris, Gallimard, 2000
(édition revue et augmentée, mai 2008)

Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation, La Tour
d'Aigues, Editions de l'Aube, 2002 (réédition 2008)

*Faut-il sauver les grandes écoles ? De la culture de la sélection à la culture de
l'innovation*, Presses de Sciences Po, 2007

La grande transition. La France dans le monde qui vient. Le Seuil, 2008